

## Quid de l'évaluation du galléco ?...

**Date :** 13 juin 2016

Le 13 juin 2016

à

Monsieur le Président  
du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine  
1, avenue de la Préfecture  
35042 – Rennes Cedex

*Objet : rapport d'évaluation Galléco*  
*Ref : courrier suivi 1K01238259659*

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer copie du marché public de prestations intellectuelles qui a été conclu le 9 mai 2016 avec la société Auxilia pour la réalisation d'une « *mission d'évaluation avec propositions de la monnaie locale complémentaire GALLECO* ».

Il prévoit que soit conduite dans une première phase une évaluation de l'expérimentation, et que celle-ci soit concrétisée par la remise d'un rapport de présentation dans un délai de 3 semaines à compter de la 1<sup>ère</sup> réunion de lancement.

Par la présente, je viens solliciter communication de ce document.

Une transmission numérique me conviendrait tout-à-fait si elle facilite la tâche des services.

Mon adresse de courriel est la suivante : [patrick.jehannin@gmail.com](mailto:patrick.jehannin@gmail.com).

En toutes hypothèses, je suis disposé à régler les éventuels frais de communication.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Patrick Jehannin

## **LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE**

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

---

Pour aller plus loin : [ma contribution à l'évaluation du galléco](#)